

bil

Informations municipales

LARDY MAG

MAI-JUIN 2024 • N°271

LARDY Ville-jardin entre rénovation & renaturation...

P.15

... DES STRATÉGIES AU LONG COURS !



MOBILISATION **10**



TRAVAUX **22**



CULTURE **28**



CONTACTEZ VOS ÉLUS

Pour prendre rendez-vous
avec vos élus, un seul n° :



01 69 27 11 43



Du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h30



maire@ville-lardy.fr

fil

LARDYMAG

Magazine d'informations
municipales n°271 édité
par la Commune de Lardy

Hôtel de Ville

70 Grande Rue 91510 Lardy

Tél. : 01 69 27 14 00

Mail : communication@ville-lardy.fr

Directeur de la publication :

M^{me} Dominique BOUGRAUD

Coordination/rédaction :

Service Communication

M^{me} Méridaline DU PASQUIER

Avec la contribution de :

Services communaux & intercommunaux

Mise en page : Poussières d'Étoiles

Impression : Willaume Egret

Tirage : 2 900 exemplaires.

Distribution : Boitaulettes IDF

Photographies : Mairie de Lardy,

Collections privées, DR, Freepik,

Adobe Stock, Flaticon, Noun Project,

Pascal Roux, Le Derv photographie -

Gilles Dervillez, JC Chaudy (photo ci-contre)



SOMMAIRE

RETOUR
EN IMAGES

04



VIE LOCALE **10**

DÉMOCRATIE
LOCALE **12**

15

DOSSIER : LARDY, VILLE-JARDIN
ENTRE RÉNOVATION ET RENATURATION



TRAVAUX
& PROJETS **22**

HISTOIRE
LOCALE **24**

COMMERCES
ET SERVICES **26**

TRIBUNES **30**

ÉTAT CIVIL
INFOS PRATIQUES **31**



27 DÉVELOPPEMENT
DURABLE



WWW.VILLE-LARDY.FR

[VILLELARDY](https://www.facebook.com/villelardy)



Abonnez-vous à l'e-newsletter de la ville !
RV sur www.ville-lardy.fr



CULTURE **28**



Le Parc Boussard de Lardy vient d'obtenir le prestigieux label "Jardin Remarquable" détenu par seulement 6 jardins essonnais ! p.20

Ici, Antoine Boussard,
petit-fils du commanditaire du parc

Chères Larziacoises, Chers Larziacois,



Lardy où la
nature
s'épanouit,
et la vie prend
racine.



En 2024, le quartier du Pâté poursuit sa transformation avec des projets d'équipement qui vont rendre notre commune encore plus attractive, comme la construction de la nouvelle école Jean Moulin qui permet d'opérer un rapprochement avec le pôle éducatif Cassin, ou encore le choix d'un architecte pour la salle polyvalente qui sera construite derrière la caserne des pompiers. Le tout, sans augmentation de la part communale des impôts locaux depuis 2014, faisant de Lardy l'une des rares villes de l'Essonne qui n'a pas accru sa fiscalité locale en 10 ans.

D'autres projets sont en train de sortir de terre : la future Maison France Services au sein de l'ancienne halle SNCF, et la transformation de la friche industrielle adjacente en commerces et logements. Nous sommes conscients que ces chantiers publics et privés peuvent occasionner des désagréments aux riverains, mais nous croyons fermement aux bénéfiques futurs qu'ils apporteront aux Larziacois en termes de services et de qualité de vie.

Entre parcs, vallée classée et espaces boisés protégés, Lardy est une véritable "ville - jardin". En parcourant ce magazine, vous découvrirez toutes les actions menées pour concilier Ville et Nature dans une démarche éco-responsable. Lardy est d'ailleurs citée en exemple par les services de l'État pour sa politique très volontariste d'acquisition et de renaturation de parcelles. Notre adhésion au Parc Naturel Régional du Gâtinais, en tant que commune associée confirme notre identité de "Ville Verte" (voir p.15).

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Raymond Tielman, ancien conseiller municipal et adjoint au maire, qui était engagé dans la vie locale depuis plus de deux décennies. Nos pensées accompagnent sa famille et ses proches en ces moments difficiles.

Bien fidèlement

Dominique BOUGRAUD

Maire de Lardy
1^{ère} Vice-présidente de la Communauté
de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR)
Vice-présidente du Conseil départemental
de l'Essonne

FÉV. MARS



4
FÉV.

Carton plein pour le Loto !

Proposé par la Caisse des Écoles le dimanche 4 février, le grand loto a rassemblé plus de 200 participants venus tenter leur chance pour emporter de nombreux lots dont : un bon cadeau multi-enseignes de 300€, un vélo BMX enfant, une montre connectée, un broyeur à végétaux, une friteuse sans huile...



MERCI À :

- tous les bénévoles de la Caisse des Écoles pour leur présence et leur aide
- aux commerces locaux et d'ailleurs pour leurs dons : la boucherie de Lardy, Intermarché Lardy, Boulangerie Saunier, Boulangerie O'Traditions et Gourmandises, Pharmacie de la gare Lardy Pâté, Le Pain de Pierre, Auberge de L'Espérance, les Écuries de Lardy, Floreal, Pharmacie Bourgoïn, et aussi la Cuelllette de Torfou, Parc Aventure Floreal, Parc Aventures Atout Branches, le Zoo de Beauval, le Château de Breteuil.

LUDIQUE ET UTILE !

Tous les fonds collectés par la Caisse des Écoles servent à financer tout au long de l'année diverses actions en faveur des élèves (cadeau de fin d'année aux élèves de CM2 quittant les établissements scolaires de la ville, aide au financement des sorties pédagogiques à caractère culturel...).



2
ET
3
FÉV.

Humour décapant et salles comblées !

Les Hivernales 2024 et la Compagnie du Détour nous ont proposé un spectacle sous forme de conférence à l'humour noir décapant pour remédier à la trop forte croissance de la population mondiale. Nous sommes trop nombreux : il faut recycler les personnes inutiles ! Un duo burlesque qui a acquis les quelque 300 spectateurs venus assister au spectacle sur deux jours !





" A toi mon âme sœur qui est la femme la plus extraordinaire que je connaisse.
Tu surmontes chaque étape de ta vie comme une super woman et je t'admire pour tout ce que tu arrives à accomplir !
Butterfly forever "



" Mes chéries Adèle, Soline, Théa, je vous aime toujours plus !

Z "



" Je t'aime ma Léonie "



" Jamal, j'aimerais pouvoir réparer ton cœur et tes blessures en t'envoyant tout l'amour du monde "



" Ma Valentine,
Que tout le monde le sache, en ce jour comme en tous les autres, je t'aime.

Jean-Michel "



" Mon Bruno,
Un an plus tard, nous voilà mariés !
Ce soir : summer wine (château des tours) + danse de la brioche !
Love

Ta Julie "



" Je t'aime Claire !
Joyeuse Saint Valentin 2024 !

P & E "



" Emilie, je t'aime de tout mon cœur.
Stef "



" Première Saint Valentin avec notre fille chérie.
Je vous aime ma famille <3

C. "



" Canim kocam,
Seni Çok Seviyorum
Cocuklarimin Babasi
Iyikim
Iyiki BIZ

Aysen "



" Chouchou,
Plus de la moitié de notre vie à nous aimer et 2 magnifiques enfants pour nous combler.
Merci pour tout !
Je t'aime
SK_BG "



" Cindy,
Tu es mon soleil sous la pluie
Ma lumière dans la nuit
Tu illumines ma vie
Je t'aime à la folie

Geoffroy "



" Merci Sol de réchauffer mon cœur et dessiner un sourire sur mon visage et ceux de tous ceux qui ont en besoin "



" Bonne Saint Valentin mon amour (Sébastien)
Je t'aime autant qu'un macdo supplément nuggets

Elo "



" Minou,
Tu es mon rayon de soleil.
Je t'aime fort.

Maman "



" Joyeuse St Valentin
Meu Anjinho
Amo te

Ta future femme "



" Mon cœur
22 ans d'amour, de rires,
de peine et deux fils.

Je t'aime Frédéric VS "



" Kayden,
Tu es toute ma vie
Je t'aime "



" Namour,
20 ans que je t'aime
comme au premier jour.

Bouh "

23
FÉV.**Cinéma itinérant**

Pendant les vacances scolaires, le service culturel de la ville vous a proposé en partenariat avec Cinésonne, des séances de cinéma hors du commun et proches de chez vous.

Au programme : présentation de la séance et anecdotes sur les films et leurs réalisateurs, partage d'impressions et de points de vue avec la complicité de Bertrand, projectionniste-animateur-cinéphile passionné et passionnant !

À l'affiche : "Le Royaume de Kensuke" pour les plus jeunes et "Past Lives" pour la séance tout public.





8 MARS **Journée internationale des Droits des Femmes "Les femmes dans l'espace public : de l'ombre à la lumière"**

POURQUOI CETTE EXPOSITION ?

Malgré des parcours et talents hors du commun, la sous-représentation des noms de femmes dans l'espace urbain est un reflet saisissant de l'inégalité historique entre les genres. En France, seulement 5% des rues et 2% des boulevards portent des noms de femmes !

La Ville de Lardy a choisi de mettre à l'honneur ces héroïnes souvent méconnues dont la contribution à leur époque, et à l'Histoire, est réelle mais reste dans l'ombre.

Un hommage à toutes celles qui continuent d'inspirer les générations présentes et futures : scientifiques, musiciennes, astronautes, sportives, grands reporters...



Sur les 111 rues de Lardy, 75 portent des noms sans référence à une personnalité, 26 portent des noms d'hommes et 10 des noms de femmes :

1/3 des rues faisant référence à une personnalité sont féminines à Lardy (donc bien au-dessus des 5% du niveau national).



9 MARS

"Les femmes aux yeux ouverts sont dangereuses"

Le Quartet Buccal et le service culturel de la ville ont proposé une représentation du parcours de vie de trois des membres du Quartet, en ode à leurs ancêtres et aux femmes qu'elles sont devenues : Claire CHIABAÏ d'origine italienne côté frontière slovène, Véronique RAVIER d'origine bretonne, Marisa SIMON et ses racines peules et maliennes.

Une séance au débotté mais devant une salle comble et comblée à trois en remplacement du spectacle "Ras'l'bol" (création 2024), l'une des chanteuses étant malade.



15
MARS**Le temps d'une danse**

Le service culturel de la Ville a proposé aux publics scolaires, le spectacle "Le Temps d'une Danse" interprété par la compagnie L'autre et moi. Après avoir accueilli Élodie, l'une des artistes, pour plusieurs ateliers de sensibilisation dans les écoles maternelles de la ville, les élèves sont venus assister à 2 représentations du spectacle.

**MARS****Kapla en folie !**

Les élèves de l'école maternelle de la Sorbonne se sont vu proposer un moment magique et enrichissant avec un animateur spécialisé ! En construisant avec les célèbres KAPLA (planchettes de lutins en néerlandais), les élèves ont stimulé leur créativité, travaillé en équipe, renforcé leur concentration et affiné leur coordination main-œil. Une activité qui favorise et encourage la résolution de problèmes de manière amusante et collaborative.





Du 16 au 6
MARS AVRIL

Expo "En voisinage et en résonance"

Les artistes et voisins larziacoises Annie Zanini Melli (photographe) et Chantal Pérésan-Roudil (peintre) ont exposé leurs œuvres en résonance dans la salle d'exposition du pôle culturel après un vernissage en présence de Madame le Maire Dominique BOUGRAUD et de Madame DU PASQUIER, Adjointe en charge de la Culture.



17
MARS

Concert de printemps du Conservatoire

Les élèves des ensembles classiques et de musiques actuelles du Conservatoire de Musique communautaire à Lardy ont proposé un grand concert de Printemps pour le fêter en musique.

19
MARS

À la mémoire de...

Les communes de Bouray-sur-Juine, de Janville-sur-Juine et de Lardy se sont réunies dans le cadre de la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes militaires et civiles et le 62^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.





NOTRE
agenda 30
BOURAY-JANVILLE-LARDY

+ DE VISITES :
WWW.VILLE-LARDY.FR
> AGENDA > SORTIES BIODIVERSITÉ

© Maxime Cammas

23
MARS

Sortie découverte Biodiversité

Dans le cadre de l'Agenda 2030 partagé Bouray-Janville-Lardy, une sensibilisation aux "Zones humides et espèces exotiques envahissantes" a eu lieu dans le parc de l'Hôtel de Ville de Lardy en partenariat avec le SIARJA (syndicat de rivière) et l'AAPPMA (association de pêche).



© Daniel Proger



23
MARS

Le jour de la Nuit

Plusieurs ateliers et conférences ont été proposés aux habitants par la CCEJR dans le cadre de cette grande manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, la lutte contre le gaspillage énergétique et la protection de la biodiversité nocturne. Au programme, présentation du Plan Climat Air Énergie Territoriale de la CCEJR, un point sur l'enjeu de l'éclairage public par M. Bouvet, Adjoint au Maire en charge du développement durable de Lardy, les explications de l'association France Nature et une initiation-découverte à l'astronomie avec Astronoss91.



24
MARS

Tous au bal !

La Compagne Désuète a proposé un Grand P'tit Bal pour parents et enfants pendant une heure festive, ludique, joyeuse où chacun est retombé en enfance à la salle Cassin sur la musique extravagante du groupe Tangoléon. Un voyage dansé au pays des plus petits dont tout le monde est ressorti positivement ravi dans le cadre du Festival Essonne Danse !



MOBILISATION

NON À LA FERMETURE DE CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT

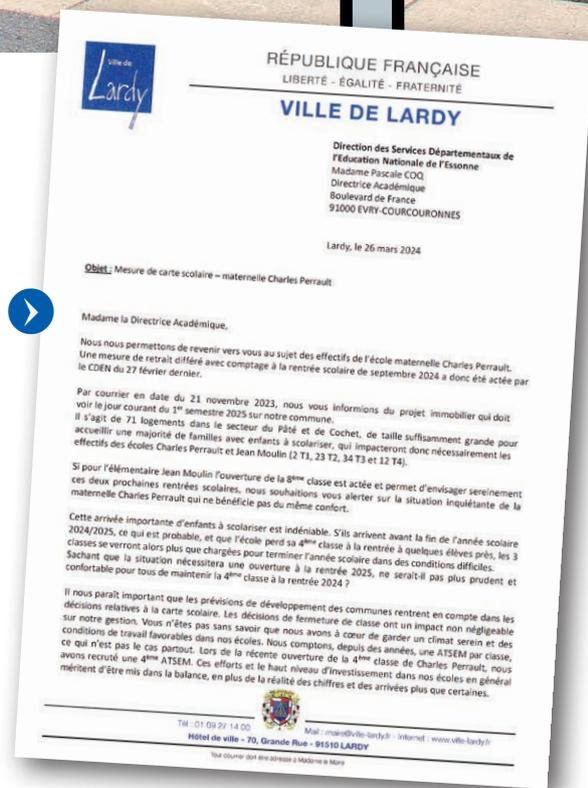
La Ville de Lardy s'oppose fermement au projet de fermeture de la 4^e classe de l'école maternelle Charles Perrault pour la rentrée scolaire 2024.

Les élus et services sont mobilisés sur le sujet depuis novembre 2023 et ont fait remonter leurs inquiétudes auprès de l'inspection de l'Éducation Nationale et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Essonne, pour :

- ▶ demander le maintien de cette classe créée il y a 2 ans,
- ▶ garantir des conditions d'apprentissage optimales et un environnement éducatif de qualité pour nos jeunes élèves.

Les motifs en sont détaillés dans le courrier de Madame Le Maire daté de mars 2024 reproduit ici, et qui fait suite aux premières alertes et approches dès novembre 2023.

MERCI aux fédérations de parents d'élèves qui se mobilisent également à nos côtés pour défendre le maintien de cette classe : AAPE Lardy, FCPE Lardy et les parents d'élèves de la Commission des affaires scolaires.



Primo-inscriptions : parents, inscrivez vos enfants dès que possible !

Pour les enfants nés en 2022 qui rentreront en 2025, il est demandé de procéder aux inscriptions à compter du mois d'octobre 2024 afin d'évaluer les futurs effectifs et défendre le maintien de nos classes existantes ou plaider pour l'ouverture de nouvelles.

> Dossier disponible auprès du **Service des Affaires scolaires** en Mairie, 70 Grande Rue • 01 69 27 14 92 • scolaire@ville-lardy.fr ou sur www.ville-lardy.fr > Mes démarches en ligne > Familles

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : DATES LIMITES

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024.

Quelles sont les dates limites pour vous inscrire sur les listes électorales pour participer au scrutin ?

- jusqu'au mercredi 1^{er} mai pour vous inscrire en ligne sur le site www.service-public.fr,
- jusqu'au 3 mai pour vous inscrire en mairie avec le formulaire papier.

+ D'INFOS :



Les élections européennes : pourquoi ?

Les élections européennes sont des élections qui permettent aux citoyens des pays membres de l'Union européenne (UE) de choisir leurs représentants au Parlement européen. Également appelés eurodéputés, les députés européens siègent au Parlement européen, l'une des institutions de l'Union qui joue un rôle important dans le processus législatif de l'UE.



81 député(e)s européen(ne)s seront élu(e)s en France en 2024 (deux de plus que lors des élections de 2019). Au total, le Parlement européen comptera 720 député(e)s contre 705 actuellement.

Le député européen exerce 3 pouvoirs :

- **législatif** : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en "procédure législative ordinaire", en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative ;
- **budgétaire** : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE ;
- **de contrôle** : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.

EN SAVOIR PLUS :

- 🌐 www.ville-lardy.fr > Ma Ville > La Mairie > Inscription sur les listes électorales

HOMMAGE DE LA VILLE AU REVOIR RAYMOND...

Raymond TIELMAN nous a quittés le 5 mars dernier à l'âge de 81 ans, après 24 ans de dévouement en tant qu'élu au service de la commune.

Dès 1989, M. TIELMAN a participé à la commission communale des travaux en tant que membre extérieur.

En 1995, il est élu conseiller municipal délégué en charge de la sécurité et de la circulation avant de devenir adjoint au Maire en charge des fêtes et animations.

Passionné de serrurerie, à l'image de Louis XVI, il exerçait son expertise au service de la Préfecture de Police de Paris, entité au sein de laquelle il a mené toute sa carrière professionnelle.

En 2014, il rejoint l'équipe municipale actuelle sous la houlette de Madame Dominique BOUGRAUD. Quelques années après, il déclare une maladie dégénérative qui ne lui a hélas pas permis de mener à son terme son mandat au service de la commune.

On retiendra de lui, sa bonne humeur et un sens de l'humour qui ne laissaient personne indifférent, faisant de Raymond une personnalité locale attachante. Son petit accent de titi parisien restera dans les mémoires,

lui qui adorait danser et s'amuser.

Raymond TIELMAN et son complice du Pâté, Lionel VAUDELIN (lui-même adjoint au Maire) ont longtemps été les joyeux trublions de certaines réunions du bureau municipal et, à leur manière, grands précurseurs du covoiturage où qu'ils se rendent en ville.

Madame le Maire présente à sa famille et ses proches, ses hommages au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et de la Ville de Lardy.



BUDGET PARTICIPATIF

DES IDÉES POUR VOTRE VILLE ?
À VOUS DE JOUER !

Chaque porteur de projet qui n'était pas éligible au Budget Participatif a reçu une réponse détaillée et étayée projet par projet.
À retrouver sur

RETOUR SUR LE 1^{ER} BUDGET PARTICIPATIF

18 projets
proposés
par les habitants



9 projets
déjà en cours
de réalisation
par les services



3 projets
éligibles au vote
des habitants



6 projets
non éligibles au
Budget Participatif
(cadre légal)

PROJET #1

**INSTALLER DES CHAISES
LONGUES DANS LES PARCS**
(51% DES VOTES)

> 8 transats bois (4 simples, 4 duos) ont été déployés dans le Parc de l'Hôtel de Ville et le Parc Multisports Cornuel. Ils vous attendent aux beaux jours !

1



PROJET #2

**REFAIRE LES PLANS DE
VILLE PARFOIS ILLISIBLES**
(28% DES VOTES)

> 8 plans de ville ont été implantés + 3 nouveaux panneaux ont été installés (rue Jacques Cartier, devant la gare de Bouray et boulevard du Québec).

2



PROJET #3

**DÉVELOPPER LE MATÉRIEL
ÉLECTRIQUE notamment
voirie et espaces verts**
(21% DES VOTES)

> 6 débroussailleuses électriques, 1 souffleur, 1 taille-haie, 1 tondeuse ont été acquis dans le cadre du Budget Participatif

3



LEURS PROJETS ONT ÉTÉ RÉALISÉS !



“ J'ai entendu parler du Budget Participatif par le bouche-à-oreille. J'ai décidé de me lancer et de déposer 3 projets en ligne sur www.jeparticipe.ville-lardy.fr : installer un parcours sportif (mais la réalisation était en cours avec l'aire de fitness workout au parc Cornuel) ; prolonger la durée quotidienne de l'éclairage public (mais ce n'était pas éligible du fait des coûts de fonctionnement) ; installer des chaises longues dans les parcs de la ville : celui-ci a remporté l'adhésion des habitants !”

Marine LEPOITTEVIN, Larziacoise

“ J'ai passé ma carrière dans les espaces verts pour le Conseil départemental du 92. Le Département était précurseur en matière d'équipements électriques (souffleurs, taille haie...). M'est alors venue l'idée de proposer ce projet au Budget Participatif lancé par la ville dont j'avais pris connaissance à la lecture du magazine. Mon 2nd projet relatif à la réfection des plans de ville faisait suite à la demande de renseignements d'un passant lors d'une de mes promenades. Je ne connaissais pas la rue et le plan le plus proche avait été détérioré par les intempéries. Il n'est pas toujours évident de nous repérer sur une carte affichée sur téléphone, d'où le dépôt de mon projet. Je n'ai pas d'ordinateur, je l'ai donc fait grâce au dossier papier proposé par la mairie.”

Patrick, Larziacois depuis plus de 30 ans

C'est parti pour la 2^e édition !



#LardyJeParticipe

Votre
Ville,

Vos
Projets!



À VOUS DE JOUER !

2^E ÉDITION

BUDGET PARTICIPATIF

25 000 €

DÉDIÉS AU FINANCEMENT DE

VOS IDÉES

DANS LES DOMAINES SUIVANTS :



SOLIDARITÉ



SPORTS



ARTS



CADRE DE VIE



ESPACE PUBLIC



CULTURE



JEUNESSE

DÉPOSEZ VITE VOS PROJETS SUR
WWW.JEPARTICIPE.VILLE-LARDY.FR



ÉTAPE 1
VOS PROJETS
POUR LA VILLE



ÉTAPE 2
LE VOTE DES
HABITANTS



ÉTAPE 3
LA VILLE
FINANCE



ÉTAPE 4
RÉALISATION
PILOTÉE PAR LA VILLE

ÉLECTIONS

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants

17 nouveaux jeunes élus



Le Conseil Municipal des Enfants, c'est un lieu d'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté ouvert à tous les enfants scolarisés du CE2 au CM2 dans les établissements scolaires publics et privés de Lardy. Les 17 nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont été élus en février dans leurs écoles respectives pour représenter leurs camarades pour un mandat de 2 ans. Puis la nouvelle assemblée a, à son tour, désigné son nouveau "Maire" en mars.

LES NOUVEAUX ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



MAUNY Théo
Maire du CME
(école Saint-Exupéry)



ANIN Kamylle
(école Jean Moulin)



BALDÉ Victoria
(école Saint-Exupéry)



BEGUSSEAU Garance
(école Jean Moulin)



BERNARDINO Soan
(école Saint-Exupéry)



BRIALIX Mathilde
(école Jean Moulin)



CAILLOU LIVOLSI Maxime
(école Saint-Exupéry)



DIAWARA Imany
(école Jean Moulin)



IZANIC FREGNET Malo
(école Jean Moulin)



MALANGE Soline
(école Saint-Exupéry)



MANSO Elena
(école Saint-Exupéry)



MONTAGNIER Timéo
(école Saint-Exupéry)



PENE Ruben
(école Jean Moulin)



PRIGENT Victor
(école Sainte Ernestine)



TAVARES RENARD Paola
(école Jean Moulin)



TERRASSON Maël
(école Saint-Exupéry)



VALERA Shane
(école Saint-Exupéry)

Les commissions de travail

Les enfants s'organisent en commissions (groupes de travail) et apprennent à dialoguer et à partager une aventure citoyenne autour d'actions concertées.

Pour cette nouvelle mandature, les commissions sont les suivantes : Environnement – Événementiel – Solidarité & Scolaire. Une animatrice est chargée de suivre le parcours de ces jeunes conseillers. Elle les aide à être force de proposition et à développer des projets en collaboration avec les services municipaux.

Les actions

Durant leur mandat, les jeunes élus visitent également l'Assemblée Nationale, le Sénat et l'Assemblée Départementale et participent aux manifestations municipales (commémorations...). Quelques exemples d'initiatives portées par le CME ces dernières années : la randonnée des 3R (Randonner-Ramasser-Recycler), une collecte de croquettes solidaires pour la SPA de Chamarande, le concours Lardy Pop Talents...



Pour plus d'informations, écrire à conseil.municipal.des.enfants@ville-lardy.fr

LARDY, VILLE VERTE !

Avec ses 7 hectares de jardins et parcs, ses 316 hectares d'espaces boisés classés et ses 284 hectares de forêts, Lardy est définitivement une ville verte !



Dominique BOUGRAUD,
Maire de Lardy



“ Lardy est devenue commune associée du Parc naturel régional du Gâtinais français (PNRGF) qui regroupe 70 communes. Une adhésion "naturelle" pour Lardy, déjà très active dans le développement durable. En effet, la commune répond d'ores et déjà aux valeurs du Parc, à travers ses engagements en faveur de la protection de l'environnement et de la transition écologique. De plus, elle est engagée dans le cadre d'un Agenda 2030 partagé avec les villes voisines de Bouray et Janville depuis plusieurs années.”



Gérard BOUVET,
Adjoint au Maire en charge de Développement Durable

“ Signée début avril, la convention d'adhésion au Parc permettra de faire bénéficier aux Larziacois de divers services proposés par le Parc, parmi lesquels le "Service d'accompagnement à la rénovation énergétique" (qui complète avantageusement les permanences France Rénov déjà proposées gratuitement en mairie aux administrés), ainsi que des conseils ou dispositifs d'accompagnement financier pour la rénovation du bâti communal.”

Cette adhésion ouvre l'accès à toutes les actions et dispositifs du Parc à destination des particuliers comme de la commune, dans ses domaines de compétences, : Biodiversité, Qualité de l'eau, Culture et Patrimoine, Architecture, Forêt, Agriculture, Énergie et Climat, Développement économique, Éducation au territoire, Tourisme... En contrepartie, la Commune s'acquitte d'une adhésion auprès du Parc du Gâtinais.

L'actualité de ces dispositifs est détaillée dans la publication du Parc naturel régional du Gâtinais français "L'Abeille" qui est diffusée désormais trimestriellement dans vos boîtes aux lettres. **En savoir + :** www.parc-gatinais-francais.fr



Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc naturel régional du Gâtinais français, et Dominique Bougraud, Maire de Lardy, ont signé la convention d'adhésion de la commune au Parc le 5 avril dernier à Milly-la-Forêt.



LA TRAME PÉRENNE

SUR TOUT LE TERRITOIRE : la commune qui est formée de 2 quartiers (Bourg et Pâté-Cochet) conçoit la végétalisation de chacun en fonction de ses caractéristiques, tout en recherchant l'équilibre.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE : les massifs sont fleuris avec des fleurs d'été (plantes annuelles) et des fleurs d'hiver (plantes bi-annuelles) accompagnées de bulbes :

- Plantes à massif annuelles : 5 000 par an
- Plantes à massif bi-annuelles : 6 000 par an + 3 000 bulbes

1 600 arbres
(avec l'opération
1 naissance = 1 arbre
qui équivaut à 250 arbres
sur 5 ans)



3 vergers pédagogiques

8 000 m²
de massifs d'arbustes
et de vivaces



LE PLAN DE GESTION DU PATRIMOINE ARBORÉ

L'étude réalisée pour l'opération "Une naissance = Un arbre" fait office de plan de gestion ; elle a abouti à une programmation sur 5 ans avec une cartographie et la liste des essences à planter pour chaque site.

Le Parc de l'Hôtel de Ville a mis en place un plan de suivi et d'entretien conforme à l'état phytosanitaire des arbres.

Le Parc Bousard, restauré en 2022 y compris dans sa partie boisée, bénéficie désormais d'un plan de gestion spécifique.



Le Service Espaces Verts de la Ville :

1 responsable,
2 agents communaux
et 2 saisonniers

Le Budget 2024 Espaces Verts :

- Investissement (machines, outils...) : 22 500 € TTC
- Fonctionnement (plantes, arbres, consommables...) : 14 000 € TTC
- Prestations d'entretien courant (tontes, tailles, élagages...) : 133 700 € TTC



Les parcs municipaux sont ouverts toute l'année, de 8h à 20h (18h en basse saison).

LA STRATÉGIE DE FLEURISSEMENT

AU BOURG :

Dans le Bourg, riche d'un patrimoine bâti ancien, le fleurissement est privilégié ainsi que l'esthétique des deux parcs municipaux.

En ville : 4 massifs pleine terre ; 15 jardinières ; 14 balconnières.

Parc de l'Hôtel de Ville : 9 massifs ; 20 jardinières ; 13 potées.

Parc Boussard : terrasses de rosiers.



QUARTIERS LE PÂTÉ – HAMEAU DE COCHET :

Dans le quartier dit du "Pâté", d'aspect plus minéral, la plantation d'arbres et d'arbustes rythme l'aménagement urbain.

En ville : 4 massifs ; 12 jardinières ; 14 balconnières et 1 structure avec 5 suspensions (rond-point)

Des balconnières supplémentaires sont installées pour la saison estivale dans toute la ville.



Paillage

LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

Lardy se préoccupe de la ressource en eau et cherche à améliorer sa gestion en récupérant les eaux de pluies pour les espaces verts :

- Cuve enterrée de 25 m³ au centre culturel (médiathèque-conservatoire),
- Cuves enterrées de 10 m³ à l'espace Simone Veil et de 10 m³ au gymnase Cornuel,
- Cuve de 60 m³ à la future école élémentaire Jean Moulin (2023-2024).

Les jardiniers pratiquent également abondamment le paillage des arbres, arbustes et massifs.

LA GESTION DES DÉCHETS

- Le bois des arbres abattus sert de paillage au pied des végétaux.
- Des astuces "rien ne se perd, tout se transforme au jardin" ou sur le compostage sont diffusées sur www.ville-lardy.fr

L'INVESTISSEMENT DANS DU MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

La Commune a utilisé une partie du Budget Participatif de la Ville de Lardy (voir p.12) pour acquérir du matériel électrique : 6 débroussailleuses électriques, 1 souffleur, 1 tondeuse et 1 taille-haie.

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



- **Lancement d'un inventaire participatif de la biodiversité locale** en partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle
- **Dans le cadre de l'Agenda 2030 partagé Bouray-Janville-Lardy** : programme de 10 sorties nature Biodiversité avec le concours de naturalistes professionnels issus du Muséum d'Histoire Naturelle, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), l'Office pour les Insectes et leur Environnement (OPIE), Connaître et Protéger la Nature (CPN) etc.
- **Choix d'essences favorables aux insectes pollinisateurs** dans l'opération "Une naissance = Un arbre"
- **Extinction de l'éclairage public** complète pendant les mois d'été, en plus de l'extinction opérée le reste de l'année de 23h à 5h30



© Gilles Dervillez

- **Parc de l'Hôtel de Ville classé Refuge LPO** depuis 2014
- **Convention signée avec l'association de pêche AAPPMA** pour gérer la faune piscicole (zone de réserve et de reproduction de la faune aquatique) > *Photo ci-contre.*
- **Acquisition de l'Île des Scellés** (5 ha, fermée au public et gérée par le SIARJA) et d'une parcelle (5 000 m²) permettant d'agrandir le Parc de l'Hôtel de Ville
- **Renaturation de 4 sites** : zone humide du Parc de l'Hôtel de Ville, terrain de l'ancienne station d'épuration fermée au public, parcelle en friche transformée en forêt Miyawaki, parcelle bâtie en bord de Juine.

PROJET MARES

Des mares vont être créées dans le parc de l'Hôtel de Ville de Lardy. Les projets sont notamment financés par la Région Île-de-France, dans le cadre de l'appel à projet "reconquête pour la biodiversité".

POURQUOI ? Le territoire de la commune de Lardy propose un continuum le long de la Juine, entre la forêt de Chamarande et la forêt de Saint-Vrain, hébergeant toutes deux des réseaux de mares d'importance identifiés dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique depuis 2013, et hébergeant par exemple des populations de Tritons crêtés et Tritons ponctués.

La commune qui compte de petits milieux aquatiques dans ses zones humides (souvent apparentés à des petits étangs et bassins) **révèle pourtant très peu de mares, favorables aux cortèges d'amphibiens et odonates** (libellules, demoiselles) évoluant dans les milieux lenticques.



+ DE **10** ha de parcelles et friches acquises* en vue de leur préservation avec le concours des partenaires et financeurs depuis 2014



Les interventions pourraient se faire en août et septembre 2024. Le SIARJA (Syndicat de la rivière La Juine et de ses affluents) est partie prenante du projet et participe à la conception et réalisation avec la SNPN (Société Nationale de Protection de la Nature) pour son expertise technique et toute association naturaliste locale.



DES ACTIONS DISTINGUÉES !

LARDY LABELISÉE FLEUR VERTE AU DÉPARTEMENT

Le concours de fleurissement du Département a récompensé Lardy en novembre 2023 parmi 8 autres communes, pour sa gestion des espaces verts respectant l'environnement et la biodiversité : non usage de produits phytosanitaires, gestion durable des ressources (eau, déchets, énergie), valorisation du patrimoine naturel et de la biodiversité, mise en place d'actions de sensibilisation éco-citoyennes...

Parmi les 9 villes essonniennes récompensées, 2 (dont Lardy) ont été présélectionnées pour le concours Villes et Villages Fleuris.



Récompenser les communes qui mettent en œuvre des pratiques innovantes et respectueuses de l'environnement pour la gestion des espaces verts, c'est tout l'objet du Trophée Fleur verte du Département de l'Essonne qui labellise chaque année des villes pour une durée de 3 ans."

CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS : LARDY CONSERVE SA 2^E FLEUR

Le label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le paysage, le végétal et le fleurissement.

Les critères évaluent la démarche globale de valorisation communale, les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population et des visiteurs, la présentation du patrimoine végétal et du fleurissement, les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité, les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité de l'espace public (patrimoine, mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...), la cohérence des aménagements paysagers et leur gestion selon les différents lieux de la commune.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



- ▶ 2011 • Premier trophée de la Fleur verte par le Département de l'Essonne
- ▶ 2013 • Première fleur au concours régional Villes et Villages Fleuris
- ▶ 2017 • Lauréat d'une 2^e Fleur
- ▶ 2021 • Maintien de la 2^e Fleur + Prix spécial "Fleurs et Paysages Solidaires"
- ▶ 2023 • Maintien Trophée de la Fleur Verte par le Département de l'Essonne
- ▶ 2024 • Maintien de la 2^e Fleur "Villes et Villages Fleuris"

DISTINCTION

PARC BOUSSARD DÉSORMAIS CLASSÉ "Jardin remarquable" !



Protégé au titre des monuments historiques depuis 1997 et entièrement restauré en 2022, le Parc Boussard de Lardy se voit décerner par le Ministère de la Culture (Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France) le prestigieux label "Jardin remarquable", détenu par 43 autres jardins franciliens. Seuls 6 jardins essonnais peuvent aujourd'hui prétendre à ce titre, dont celui de notre commune !

AUX ORIGINES

Œuvre paysagère de l'architecte Joseph Marrast (1881-1971), ce jardin est l'un des rares témoins de la période Art décoratif. Henri Boussard (1883-1954) riche négociant, propriétaire d'une maison de vins ayant des succursales en Algérie, décide de faire construire, vers 1924, une maison et un jardin à Lardy, berceau de sa famille. Ce jardin est inspiré de celui de l'Exposition internationale des arts décoratifs de 1925, également conçu par Marrast : une série de terrasses et de grandes dalles en opus incertum lui donnent un aspect graphique, augmenté par les bordures de buis, au tracé géométrique en relief, caractéristique des années 1925. Les différents parcours de l'eau associés aux vasques décorées de tesselles dans les tons bleus et verts et à l'utilisation de la brique pour les cascates, les bassins et le long des canaux, créent tout un ensemble de jeux de couleurs, de lumière et de textures qui rappellent les jardins hispano-mauresques.

UN PATRIMOINE EN PÉRIL

Le jardin, légué à la commune en 1989 par le fils du commanditaire, le peintre Jacques Boussard, était en mauvais état d'entretien malgré son inscription au titre des Monuments Historiques dès le 7 avril 1997 (fait rare dans l'histoire de la protection des jardins). De nombreuses réflexions et études ont donc été menées pour permettre de restaurer ce jardin y compris celle, complexe, des réseaux hydrauliques. Avec l'aide de la Fondation du Patrimoine menée par Stéphane Bern, dans le cadre de sa mission pour la sauvegarde du patrimoine en péril (dont le parc a été une opération emblématique de l'année 2021), les services de la DRAC ont subventionné les travaux à hauteur de 40 %. Les conseils régionaux et départementaux de l'Essonne ont également concouru à sa restauration, ce qui traduit une volonté unanime pour rendre son éclat au jardin. Une fois la restauration achevée, la commune a demandé la labellisation du Parc Boussard au titre de "Jardin remarquable". Cette distinction du Ministère de la Culture s'ajoute à la protection au titre des Monuments Historiques et permet de valoriser encore davantage l'intérêt de ce jardin emblématique Art déco dont il ne reste que très peu de témoins en Île-de-France et en France.

Pour **Dominique BOUGRAUD**, Maire de Lardy



Le label de jardin remarquable récompense des années de travail pour restaurer et faire connaître ce magnifique jardin riche d'une histoire singulière de l'art et de l'architecture."



PROGRAMME DES VISITES GRATUITES

À retrouver sur www.ville-lardy.fr > AGENDA

À VENIR

Un ouvrage de la collection Itinéraires des Éditions du Patrimoine (Centre des Monuments Nationaux) consacré au Parc Boussard sera bientôt en vente en mairie au prix de 8 €. Sortie prévue fin mai.



BALADE PÉDAGOGIQUE AU PARC

7 nouveaux panneaux pédagogiques jalonnent désormais votre promenade dans le parc de l'Hôtel de Ville : nous vous souhaitons bonne promenade ludique et informative !

Réalisés par la Ville en lien avec tous ses partenaires pour la valorisation de cet espace naturel entièrement réaménagé il y a 3 ans, ils vous présentent les différents espaces du parc plantés / entretenus régulièrement ou en cours de renaturation, ses arbres remarquables, la Juine, ses milieux humides et espèces endémiques de faune et de flore, son patrimoine remarquable entre lavoirs et étang...



LE BONHEUR EST DANS LE PRÈS !



Pour des visites locales et écoresponsables, le tourisme commence déjà tout à côté de chez soi ! Redécouvrez notre formidable patrimoine local à travers la 4^e édition du Guide Touristique éditée par la Ville de Lardy pour visiter Lardy, Bouray, Janville et Torfou !

Retrouvez des idées journées et week-ends, des fiches destination villages, des balades et activités, et le carnet des bonnes adresses, dans votre Guide en format papier (disponible en mairie et dans certains commerces) et sur les sites internet de chaque ville partenaire.





PROJET CARRÉ ROUSSEAU

POURSUITE DE LA REQUALIFICATION DU QUARTIER PÂTÉ

La ville de Lardy a entrepris le réaménagement des friches industrielles (anciens entrepôts Brenner et Marchand) situées sur le secteur du Pâté afin de proposer de nouveaux services de proximité aux Larziacois en partenariat avec la communauté de communes Entre Juine et Renarde (ancienne Halle SNCF), avec le concours de l'agence Alu Architectes et de MDH Promotion.

La démolition de ces anciens entrepôts amiantés donnera naissance à une résidence seniors services, des logements intermédiaires et des boutiques en rez-de-chaussée dans ce secteur en pleine métamorphose qui bénéficie d'une requalification urbaine importante :

- ✓ Requalification totale du site industriel
- ✓ Développement de 71 logements locatifs intermédiaires ou aidés
- ✓ Installation de 800 m² de commerces et services de proximité au bénéfice des riverains et des usagers des transports
- ✓ 125 places de parking en sous-sol pour les aînés de la résidence seniors services, les résidents des autres logements, les futurs commerces, ainsi que 18 places extérieures pour les visiteurs de la résidence seniors services
- ✓ Création d'une résidence services de 97 logements pour les seniors
- ✓ Aménagement d'espaces verts et paysagers



SÉCURITÉ

LIMITATION DE LA RUE DE LA SORBONNE À 30 KM/H

Suite aux échanges avec les parents d'élèves lors d'un conseil d'établissement en novembre dernier, la mairie a retenu la proposition de limiter la rue de la Sorbonne à 30 km/h en cohérence avec les autres limitations de vitesse mises en place aux abords des établissements scolaires de la ville.

Aux abords des écoles et pour la sécurité de tous, levez le pied !



Quelle différence entre zone 30 (panneau carré) et zone limitée à 30km/h (panneau rond) ?

> La zone 30 autorise également la remontée cycliste en contresens !



Quelques exemples des réalisations achevées ou en cours depuis 5 ans au quartier du Pâté : réaménagement complet de la gare de Bouray (parvis, accès, parking, gare routière) ; construction d'un pôle médical avec un laboratoire d'analyses, déménagement et agrandissement de l'Intermarché, création de nouveaux locaux commerciaux en face, réfection et enfouissement des réseaux de plusieurs rues, réaménagement et replantations d'espaces verts paysagés, réalisation de liaisons douces, reconstruction (en cours) de l'école Jean Moulin, implantation d'une salle polyvalente (à venir), lancement d'une Maison France Services (à venir dans la Halle).

GARAGE

FUTUR GARAGE ROADY ET SERVICE RAPID PARE-BRISE

Un garage Roady et un service Rapid Pare-Brise vont ouvrir d'ici à la fin de l'année rue Jacques Cartier à côté du magasin Intermarché.

Parmi les services proposés :

- remplacement et réparation tous vitrages
- entretien et réparation des véhicules et utilitaires
- entretien et réparation des deux roues
- vente d'accessoires
- location de coffres de toit, chaînes remorques...

 **11 créations d'emplois locaux**

 **Démarrage de travaux :**

FIN AVRIL 2024

Ouverture prévisionnelle :
4^E TRIMESTRE 2024



PROJET

FOCUS SUR LA FUTURE SALLE POLYVALENTE AU PÂTÉ



OBJECTIFS POURSUIVIS

Réaliser une salle polyvalente, ainsi qu'un entrepôt pour les services techniques municipaux, dans le quartier entre la caserne des pompiers et Intermarché, rue Jacques Cartier.

La salle polyvalente vise à répondre :

- **aux besoins associatifs** pour permettre l'organisation d'événements portés par la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale ou les bénévoles.
Le dimensionnement de la salle offrira de nouvelles opportunités et permettra notamment de ne plus avoir à restreindre, à certaines dates, les accès aux gymnases pour les usagers scolaires ou associatifs, comme c'est le cas actuellement ;
- **aux nombreuses demandes de location de salle des habitants** pour leurs événements privés (mariages, anniversaires etc.) ; la seule salle pouvant être louée à des particuliers étant celle du Pont de l'Hêtre qui n'autorise qu'un nombre restreint d'invités.

LE PROJET

La future salle polyvalente (dont la surface a été estimée à environ 1 000 m²) comprendrait principalement une grande salle de plain-pied avec une scène, des sanitaires/vestiaires, un office traiteur/réserve/bar.

L'entrepôt pour les services techniques municipaux, d'une surface de 400 m², permettrait de disposer de locaux de travail et de stockage simples, fonctionnels et accessibles.

Le projet intégrera des panneaux photovoltaïques en toiture.

 **Le projet de salle polyvalente a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal en mars 2024**

et son parking paysager de 49 places (en vis-à-vis sous les lignes très haute tension) en décembre dernier. Ce nouvel espace sera planté et végétalisé sur 2 030 m² avec des espèces arbustives basses ou arbres à tiges courtes. D'autres places de stationnement, pour personnes à mobilité réduite notamment, seront implantées à proximité immédiate de la salle polyvalente.

UNE COMMUNE... DEUX GARES !

Après la révolution de 1830, Louis-Philippe devient Roi des Français.

La France étant très en retard sur le plan des transports et notamment des chemins de fer, de grands projets furent mis à l'étude.

Après de nombreuses discussions, une compagnie privée qui gérait "les Messageries Royales" signa une convention la chargeant de la construction de la ligne Paris-Orléans, celle-ci devant être terminée dans les cinq ans suivant le 7 juillet 1838, date de la signature du contrat.

Elle prend le nom de "**la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans**" dit **P.O.**

AU PÂTÉ :

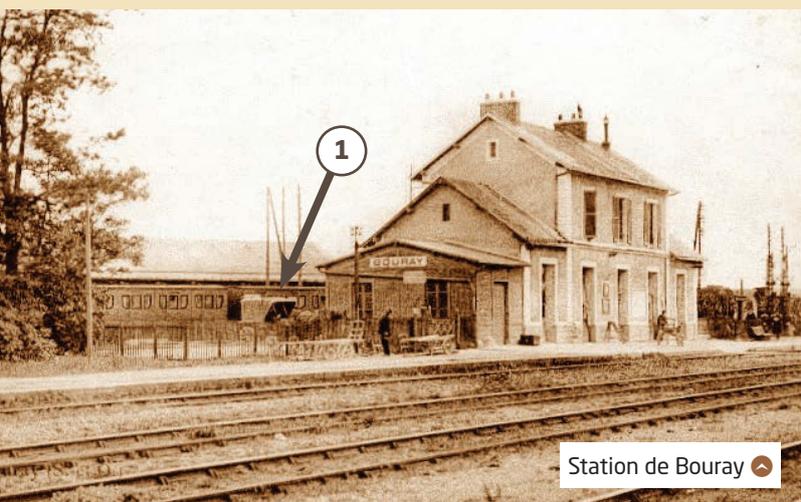
La première gare construite se trouvant au Pâté, près de la commune de Bouray, le premier nom envisagé fut "Station de Bouray".

Cependant comme elle se situait sur la commune de Lardy, le nom retenu fut "**Station de Lardy**".

Le 2 mai 1843 eut lieu l'inauguration du chemin de fer de Paris à Orléans.

Les princes et leur escorte quittent Paris à 8h15, le convoi comprend 12 voitures.

Il est 12h15 lorsque le convoi s'arrête au débarcadère d'Orléans. Célébrations, banquets, bénédictions et discours se succèdent. Le convoi est de retour à Paris à 21h15.



Station de Bouray

On peut remarquer sur la photo, les voitures hippomobiles (1) qui assurent la correspondance entre Bouray et Malesherbes, pour les voyageurs avec leurs bagages.

Elles stationnent devant la gare de Bouray.

La station située au Pâté est alors nommée Station de Bouray, nom qu'elle porte encore aujourd'hui.

En 1909, des travaux sont engagés : les deux voies existantes sont déplacées de l'autre côté du bâtiment voyageurs et deux voies supplémentaires sont créées, comme on peut le lire dans l'article paru dans le journal

L'ABEILLE du 1^{er} mai 1909 :
(ARRONDISSEMENTS DE CORBEIL ET D'ÉTAMPES)

"La Compagnie d'Orléans vient d'entreprendre à la station de Bouray d'importants travaux (en vue du passage à 4 voies) qui ont pour objet de faire passer de l'autre côté des bâtiments de la gare, les voies qui actuellement sont disposées entre ces bâtiments et le village du Pâté.

De cette façon, les habitants de Bouray pour se rendre à la gare, n'auront plus à supporter les ennuis d'un passage à niveau où de nombreux trains passent presque continuellement à toute vitesse...

*Enfin, le niveau de la route sera abaissé de façon à faciliter, par un passage inférieur, la suppression du passage à niveau" qui consiste, à cette époque, en une lourde barrière métallique sur roulettes que le garde-barrière ferme en la poussant, avant chaque passage de train. **Ce projet ne verra le jour que vers la fin des années 1980...***

AU BOURG :

En 1847, Paul Émile Michelez est Maire de Lardy et propriétaire de la manufacture de lacets, cotons filés, retors et fil d'Écosse sous la marque M.F.A.. La commune sollicite la construction d'une station au Bourg. Le Préfet donne son autorisation pour créer une station temporaire au lieu-dit "La Grande Ruelle". Une souscription publique de 6 000 francs est lancée afin de financer les travaux de terrassement imposés par la Compagnie du Paris-Orléans.

La nouvelle station construite prend le nom de **Station de Lardy**.



Station de Lardy



Jusqu'en 1923, les wagons sont tractés par des locomotives à vapeur.

Un décret paru le 17 mars 1923 déclare urgents les travaux relatifs à l'établissement du réseau de transport d'énergie électrique à haute tension. Ceux-ci étant destinés à l'électrification des voies ferrées de Paris à Orléans, Vierzon, Châteauroux, Issoudun et Argenton.

En 1924, la Compagnie de Paris-Orléans est autorisée à incorporer à son domaine foncier, des terrains pour l'installation des pylônes nécessaires à l'électrification de la ligne.

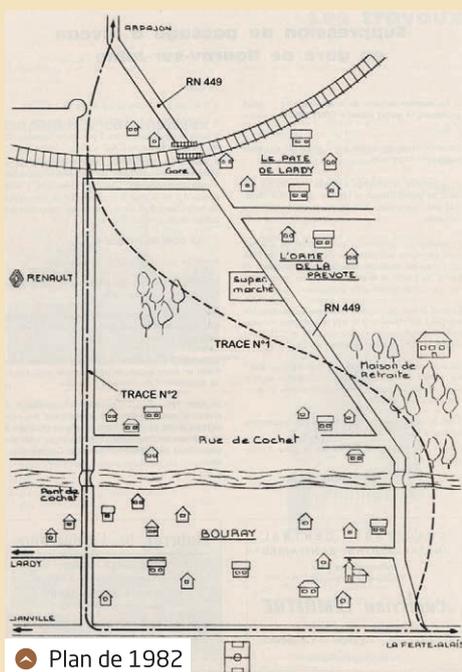
En 1928, la réception des travaux est signée. Elle concerne l'électrification de la ligne de Paris à Orléans, y compris la remise en état des chemins vicinaux. Par dépêche du 19 février 1930, le Ministre des Travaux Publics invite la compagnie à installer l'éclairage dans les gares sans avoir recours à des surtaxes sur les billets.

Au Pâté de Lardy, les deux accès pour les voyageurs et les marchandises se font par la route départementale reliant Arpajon à La Ferté-Alais.

Durant une dizaine d'années, de nombreux échanges ont lieu entre les habitants des communes de Bouray, Lardy et Saint-Vrain concernant **la suppression du passage à niveau PN30**.

Les tracés de route envisagés ne font pas l'unanimité :

- Le TRACÉ N°2 ou **L'** traverse le Pont de Cochet, longe Renault, puis rejoint la RN 449 après le pont-rail.
- Le TRACÉ N°1 qui reprend les tracés **C' + D** emprunte en partie les communes de Saint-Vrain et Bouray.



En 1986, une enquête publique exposant les différents tracés proposés pour réaliser une déviation du trafic quotidien de ce passage à niveau, se conclut de la manière suivante :

"Considérant que ce passage à niveau présente un danger permanent pour les automobilistes et les piétons (de nombreux accidents étant survenus au cours des dernières décennies) j'émetts UN AVIS FAVORABLE à sa suppression dans les meilleurs délais possibles, sous réserve que le Projet C' soit abandonné et remplacé par la variante L' dite tracé N°2."

Le 27 novembre 1987, le tracé **L'** a été imposé par l'État et déclaré d'utilité publique.

Le dernier garde-barrière se nommait Michel Peyre.



En 1990, le passage à niveau du Pâté est enfin supprimé. Il oblige :

- le réaménagement du Chemin de l'allée Cornuel
- la restauration du Pont de Cochet
- le franchissement de la voie ferrée par un pont-rail
- l'aménagement du souterrain

En 1990, le deuxième **passage à niveau PN32** de la commune de Lardy, situé au Bourg, est supprimé. Dorénavant, la rue des Vignes doit être prolongée pour permettre l'accès des camions par l'ancien chemin, devenu la rue des Chaumettes.

RÉDIGÉ PAR LE CENTRE CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA JUINE (CCVJ) "SECTION HISTOIRE LOCALE"

Contact : ccvjhistoirelocale@gmail.com



BEAUTÉ

UN NOUVEL INSTITUT DE BEAUTÉ À LARDY

Un nouvel institut de beauté a ouvert ses portes sur Lardy : bienvenue à Adharsarah Beauty !

Sophie, sa propriétaire, vous y accueille et vous propose différentes prestations : épilation au fil ou à la cire, soin du visage, massage du corps, beauté des mains et des pieds, extension de cils...



Passionnée par l'univers de la beauté, j'ai commencé par travailler dans un institut en faisant de l'onglerie en 2016.

Je me suis ensuite formée aux diverses techniques d'épilation, pédicure, massage...

Dans mon institut, je propose spécifiquement l'épilation au fil : d'origine sri-lankaise, cette technique qui vient d'Inde m'a séduite. 100% naturelle et limitant les consommables (pas de cires ni de bandes), cette technique permet d'arracher le bulbe et rallonge le temps de repousse."

Venez vous faire chouchouter dans cette bulle de douceur !



ADHARSARAH BEAUTY

- 📍 2 avenue du Maréchal Foch
- 🕒 Du lundi au samedi de 10h à 19h
- ☎ 01 64 94 33 18 - avec et sans RDV
- 📷 Adharsarah_beauty



OPTICIEN

OPTIQUE LARDY VIENT D'OUVRIER SES PORTES

La boutique Optique Lardy a ouvert ses portes en février. Besoin de changer de lunettes ? De vérifier votre vue ? Sophie et Valentine vous accueillent et vous conseillent.

Nous avons le matériel nécessaire pour faire des examens de vue au magasin. Mais pour exécuter une paire de lunettes, il faut tout de même que vous ayez une ordonnance valide.



Sophie, propriétaire du magasin - 20 ans d'expérience

De 16 à 42 ans, votre ordonnance est valable 5 ans. À partir de 42 ans, elle l'est 3 ans. Pour un mineur de moins de 16 ans, un examen de vue doit obligatoirement être fait par un ophtalmologiste.

Nous vous proposons également des lentilles et tous les produits d'entretien liés. Mais aussi des solaires avec ou sans corrections."



Valentine, 7 ans d'expérience



MALIN : la 2^e paire à votre vue est à 1 € (lunettes de vue classiques ou solaires)

OPTIQUE LARDY

- 📍 13 rue Jacques Cartier
- 🕒 Du mardi au samedi 10h-13h et 14h-19h
- ☎ 01 64 95 03 42 ✉ optiquelardy@gmail.com
- 📘 Optique Lardy



MISSION HÉRISSON !



Le groupe de travail Biodiversité de l'Agenda 2030 Bouray-Janville-Lardy a lancé en 2024 une campagne de protection du hérisson d'Europe, un petit animal sympathique mais malheureusement fragile et menacé. Découvrons ensemble comment lui faire une place dans notre jardin.

FAIRE BON ACCUEIL AU HÉRISSON DANS SON JARDIN

La fragmentation de leur habitat constitue, avec les pesticides et la route, la principale cause du déclin de la population des hérissons.

- 1^{ER} bon point :** si notre jardin permet au hérisson de circuler et de se mettre à l'abri, c'est un premier pas (tas de bois, éviter de laisser traîner des bouts de grillage, filets de culture, outils de jardinage, tondeuse manuelle ou robots-tondeuses autonomes qui peuvent être source de blessures...).
- 2^E bon point :** le jardin doit être indemne de produits phytosanitaires chimiques, notamment d'anti-limaces à base de métaldéhyde. L'ingestion directe, mais aussi la consommation de proies mortes empoisonnées, peuvent lui être fatales.
- 3^E bon point :** la présence de haies champêtres (qui fournissent un abri et les matières premières pour la confection du nid), des souches d'arbres creux et des bois morts (riches en insectes et qui sont une ressource alimentaire essentielle). Entre octobre et avril, il vous suffit de laisser les tas de feuilles et de branches qui pourront abriter un hérisson pendant son hibernation.

POUR ENCORE + de piquant on peut aussi aménager spécialement son jardin :

En créant des passages de 15 x 15 cm dans son grillage avec les propriétés voisines pour permettre au hérisson, dans sa randonnée nocturne, de rechercher sa nourriture ou son partenaire ;

En maintenant des bandes enherbées sur 1 m de large le long des haies, des murs, des palissades, des cabanes de jardin ;



En évitant les points d'eau aux bords lisses et abruptes ou mettre une passerelle de fortune (paillason, petite planche ou autre entre l'eau et la terre ferme pour permettre au hérisson de s'extraire de l'eau).



PAS DE CRAINTE POUR CULTIVER UN POTAGER. AU CONTRAIRE, LE HÉRISSON EST UNE AIDE INDISPENSABLE POUR ÉLIMINER LES INVERTÉBRÉS INDÉSIRABLES

EN RÉSUMÉ,
ce qui est favorable au hérisson :

- **Diversifier la végétation :** gazon, pissenlits, mousses, fleurs, buissons, arbustes...
- **Stocker un tas de bois contre un mur** avec un espace dessous pour installer un nid (mode d'emploi sur www.faune-essonne.fr)
- **Faire un tas de compost** qui constituera une source de chaleur et de nourriture abondante pour les jeunes,
- **Procurer des endroits abrités** de la pluie et du vent, comme des dessous d'escaliers, une cabane de jardin...



FESTIVAL ÉCO-LOGIQUE
BOURAY • JANVILLE • LARDY

Rendez-vous au Festival Éco-Logique Bouray-Janville-Lardy le 7 juillet avec Faune Essonne et Connaître et Protéger la Nature pour fabriquer un abri.



👉 **Empruntez un tunnel à empreintes gratuitement auprès de votre mairie !**



missionherisson.org


 DÉAMBULATION DANSÉE

"Fata Morgana"

📅 SAMEDI 18 MAI 🕒 18h30

📍 Parc de l'Hôtel de Ville, 70 Grande Rue
Tout public, gratuit - entrée libre

Dans le cadre des Olympiades Culturelles d'Essonne Danse, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne.

Avec "Fata Morgana", la Compagnie Les Fêtes Galantes vous invite à un spectacle au cœur du Parc de l'Hôtel de Ville dans le cadre des Olympiades Culturelles Essonne Danse : une déambulation inédite, mêlant danseurs professionnels et groupe d'amateurs.

MAIS QU'EST-CE QU'UNE "FATA MORGANA" ?

C'est un phénomène optique qui résulte d'une combinaison de mirages. Quand une couche d'air chaud recouvre une couche d'air froid, les rayons du soleil passant au travers sont déviés. Les objets reflétés paraissent ainsi beaucoup plus hauts et élevés.

Sont-ils les gardiens du lieu, les gardiens de sa mémoire ou des personnages de rêves ? Ces silhouettes, ces corps dansants vous invitent à prendre le temps de découvrir ce domaine, ses recoins secrets et ignorés, ses perspectives.

LAISSEZ-VOUS GUIDER PAR LEUR PAS ET LA VERTICALE DE LEURS CORPS ET GARDEZ DE CE TEMPS FÉRIQUE

le souvenir d'un crissement de gravier, d'une musique, d'un mouvement, d'une odeur, d'un souffle ou d'une illusion... Avons-nous vécu ce moment ? Avons-nous rêvé ? De quels mirages avons-nous été victimes ?


 FESTIVAL DE JOUR DE NUIT

"AMOR"

Spectacle à ciel ouvert en Essonne

La compagnie Bilbobasso propose une rencontre entre le tango argentin et les arts du feu sous forme de satire explosive de la vie conjugale.

"AMOR" OU "A MORT" !

Un couple dans une arène. Pas mal d'années de mariage au compteur et maintenant leur tendresse à eux est faite de cruauté et de violence. Le temps a fait son œuvre (dans le sens le plus tendu du terme) et aujourd'hui, les nerfs à vifs ils sont prêts à s'étriper.

Chez eux tout est prétexte à s'enflammer, d'ailleurs à proprement parler, tout s'enflamme ! Faire la cuisine, laver le linge, passer l'aspirateur, toutes ces actions et ces objets du quotidiens se retrouvent au centre d'une grande corrida domestique et fantasque où flammèches, fumées et étincelles colorées rehaussent la banalité de la situation en un réel feu d'artifice.

Comme son nom l'indique, ce spectacle se veut duel, ambivalent, joueur, sauvage et tenace.

Il parle de deux êtres qui s'aiment... à mort.

📅 SAMEDI 1^{ER} JUIN

🕒 21h - moment convivial, suivi du spectacle

📍 Parking salle Cassin, rue René Cassin
Tout public, gratuit
entrée libre

2024

parcours
D'ATELIERS
D'ARTISTES

APPEL À CANDIDATURES

PARCOURS D'ATELIERS D'ARTISTES 2024

10^e édition

Artistes larziacois : à vos candidatures !

L'édition du prochain Parcours d'Ateliers d'Artistes se prépare... Pour ouvrir les portes de vos ateliers, rendez-vous le samedi 5 octobre et le dimanche 6 octobre !

> Le dossier d'inscription à retrouver en mairie,
ou sur www.ville-lardy.fr, à retourner avant le 20 juin

Des questions ? culture@ville-lardy.fr - 01 69 27 14 94



ALBUM LOCAL

"Fallait qu'ça sorte" !

Serge Bourgoïn, que vous connaissez plus dans son officine Grande Rue, est pharmacien à la ville et auteur-compositeur dans le privé. Il vient de sortir un disque de variété française écrit et fredonné, disponible en CD et sur les plateformes musicales.

À découvrir sur :

Spotify YouTube iTunes



CHORALES

Rdv sur le Parcours des Voix Perchées 5^e édition 2024

Dimanche 9 juin

Quatre chorales dans les parcs et jardins de la ville, pour un après-midi au son des voix et des applaudissements. C'est parti pour un tour de chants !

Toujours pertinentes et impertinentes, les Voix Perchées continuent d'inviter des chorales voisines de tout style pour cette parenthèse enchantée.

AU PROGRAMME :

- La chorale **Rock'sis** (Marcoussis), sous la direction de Shantal Dayan
- La chorale **Paul B** (Massy), sous la direction de Melody Linhart et Manon lattoni
- Les **Voix Perchées de Lardy** (Lardy), sous la direction de Claire Chiabai
- **L'Écho Râleur** (Paris), sous la direction de Marie de Heaulme



Tout public,
entrée libre

De 15h à 19h
pot convivial à 18h30

PARC BOUSSARD
(43 rue de Verdun)

PARC DE L'HÔTEL DE VILLE
(70 Grande Rue)



Spectacle en déambulation - En cas de grosses intempéries :
repli Salle Cassin (rue René Cassin)

Lardy Passionnément

Chères Larziacoises, Chers Larziacois,
Conformément à nos engagements pris auprès des Larziacois, la commune sera bientôt équipée d'une salle polyvalente derrière le centre de secours, qui viendra parachever l'aménagement du nouveau quartier.

Nous sommes bien conscients que les chantiers publics et privés engagés près de la gare de Bouray et sur le site de l'ancien Intermarché, peuvent causer des désagréments aux riverains. Mais face aux accusations de bétonisation de certains, ne faut-il pas rappeler qu'ils sont réalisés sur d'anciens sites industriels ou commerciaux dont la reconversion était nécessaire ?

Bientôt, ils accueilleront des équipements et des services publics, des logements et des commerces qui profiteront à tous les Larziacois.

N'en déplaise à nos détracteurs, la protection de l'environnement tient une grande place dans notre développement.

Notre stratégie foncière d'acquisition de parcelles pour leur restauration écologique en témoigne, ainsi que le plan d'actions de l'Agenda 2030 Bouray-Janville-Lardy, ou encore la signature le 5 avril de la convention d'association avec le Parc naturel régional du Gâtinais.

Afin de préserver des conditions d'apprentissage de qualité pour nos enfants, nous



avons alerté l'inspection académique dès novembre 2023, sur la situation de l'école maternelle Charles Perrault. Alors que le Carré Rousseau s'apprête à accueillir des familles avec enfants au 2nd semestre 2025, nous sommes mobilisés pour que l'école ne perde pas, à quelques élèves près, sa 4^e classe à la rentrée. Avec le soutien des associations de parents d'élèves qui se mobilisent contre ce projet de fermeture, nous espérons bien obtenir gain de cause !

L'équipe Lardy Passionnément
avec notre Maire, Dominique Bougraud

Ensemble pour Lardy

Madame, Monsieur, Chers Larziacois,
La **préservation du cadre de vie à Lardy** est notre priorité. Lors de la **révision du PLU**, nous avons obtenu gain de cause afin d'éviter la création d'une nouvelle zone pavillonnaire sur un terrain de l'AFPA ainsi que l'augmentation du coefficient d'emprise au sol, source de nouvelles divisions de terrain.

Récemment, nous avons alerté la municipalité au sujet du respect du permis d'aménager près de la **zone d'activités du vieux fourneau** au Bourg qui suscite de nombreuses inquiétudes.

Nous nous réjouissons de la décision prise par la Maire de **ne pas engager la**

reconversion de l'actuelle école Jean Moulin durant ce mandat. Nous nous battons depuis plusieurs années pour **maintenir l'école dans le domaine public** afin d'apporter de nouveaux services aux habitants du Pâté et éviter un nouveau programme immobilier.

Inversement, nous restons vigilants sur l'avancée du **chantier dit du Carré Rousseau** face à la gare de Bouray. Le site nécessitait d'être reconverti et nous partagions le besoin exprimé par les Larziacois d'implanter une résidence seniors. Mais le projet tel qu'il a été conçu est **bien trop dense et les choix architecturaux s'intègrent mal** au quartier.



Par ailleurs, nous avons écrit **au SEDRE au sujet du manque d'informations** concernant le changement de la politique d'enlèvement **des déchets verts** et l'arrivée des nouveaux bacs.

Enfin, nous soutenons le combat porté par les parents d'élèves de **l'école Charles Perrault** afin **d'éviter la fermeture de la 4^{ème} classe** qui engendrerait une dégradation des conditions d'études de nos enfants.

Bien fidèlement,

Ensemble pour Lardy
avec Rémi LAVENANT

Lardy Démocratie

La récente étude réalisée à la demande du CCAS par le cabinet DUNAMIS, a permis de mettre en lumière les besoins sociaux des Larziacois. Plusieurs points abordés dans ce rapport avaient été soulignés dans le programme de notre liste, lors de la campagne municipale de 2020.

Ainsi les transports, indispensables du fait de la configuration de notre ville (2 secteurs séparés, l'un au Bourg, l'autre au Pâté). L'absence de liaison douce et de transport en commun municipal a notamment pour conséquence une inégalité dans l'accès aux soins : 1/3 des personnes concernées l'imputent au manque de transport. Ce point était le premier de notre programme

avec la création d'une navette, la gratuité du trajet gare de Lardy – gare de Bouray en RER ou encore la carte LARDYGO.

Le 2nd point concerne les démarches administratives, très largement informatisées. L'illectronisme touche près de 20% des Larziacois qui éprouvent des difficultés (mauvaise compréhension des procédures, incapacité à répondre...). Ce point était un engagement de notre liste, via la création d'un espace d'accueil public, animé par le concours d'élus et d'agents municipaux.

Enfin, 27% des familles avec enfant(s) sont de type monoparental. L'absence



de proposition de mode de garde flexible permettant des accueils réguliers ou occasionnels empêche les mamans seules de participer à des entretiens professionnels ou de suivre des formations. Notre programme proposait le projet d'une crèche communale à la carte et la création d'un espace famille en mairie.

Les solutions existent : **développons le service public de notre ville !**

Eric BOURMAUD et Raphaël DENIS

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

- ▶ **Romane GUILLOT MANGIN**, née le **20 décembre 2023** (erratum dans le dernier n°)
- ▶ **Morgane CHARLES BRETA**, née le **10 janvier 2024**
- ▶ **Betty HEATH**, née le **21 janvier 2024**
- ▶ **Eléonor RISSE**, née le **4 février 2024**
- ▶ **Eulalie GAUME**, née le **17 février 2024**



MARIAGES

- ▶ **Léonard DA COSTA** et **Karen OUFFE**, mariés le **23 mars 2024**
- ▶ **Lorenzo LLONGARRIU** et **Valérie MAIRE**, mariés le **23 mars 2024**

AVEC NOS AMIS LES CHIENS

Quelques rappels d'usage aux propriétaires :



On ne tire pas sur la laisse !

Dans les parcs de la ville (Hôtel de Ville, Boussard, Cornuel), vous êtes tenus de promener votre animal en laisse, ces espaces étant particulièrement fréquentés par de jeunes publics.

La "petite" affaire, c'est dans le sac !

Des distributeurs de sachets sont à votre disposition en divers endroits de la commune pour ramasser les déjections de votre animal de compagnie (135 € d'amende encourus le cas échéant). Trottoirs, mais aussi gazons et espaces fleuris de la ville ne sont pas des crotoirs. Les équipes Voirie et Espaces Verts y interviennent manuellement chaque semaine. Respectez leur travail !



CONTACTEZ VOS ÉLUS

Pour prendre rendez-vous avec vos élus de Lardy, un seul n° :

☎ **01 69 27 11 43**

🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

✉ maire@ville-lardy.fr

VOTRE MAIRE

- ▶ **Dominique BOUGRAUD**, Maire de Lardy, 1^{ère} Vice-Présidente de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR), Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Essonne



VOS ADJOINTS & ÉLUS DÉLÉGUÉS

- ▶ **Lionel VAUDELIN**, Urbanisme et travaux Vice-président CCEJR, espaces verts et fleurissement
- ▶ **Marie-Christine RUAS**, Affaires sociales et personnel communal
- ▶ **Éric ALCARAZ**, Vie associative et sportive, économie locale, patrimoine et tourisme
- ▶ **Annie DOGNON**, Enfance, jeunesse et éducation
- ▶ **Gérard BOUVET**, Développement durable, transport, circulation, sécurité et informatique
- ▶ **Méridaline DU PASQUIER**, Culture, communication et jumelage
- ▶ **Hugues TRETON**, Budget et finances
- ▶ **Pierre LANGUEDOC**, Fêtes, cérémonies et démocratie locale



URGENCES



SANTÉ

Pour les urgences médicales le week-end et les jours fériés :

Maison médicale de l'Arpajonnais

☎ **01 69 13 91 91**

SOS Médecins à Chevannes, consultations **7j/7 de 10h à 22h**

☎ **0 825 569 191**

Pharmacies de garde dimanches et jours fériés

Contactez le **17** (qui vous redirigera vers la pharmacie de garde) ou rendez-vous sur monpharmacien-idf.fr



POLICE

Gendarmerie nationale de Lardy

36 rue de la Roche qui Tourne

☎ **01 60 82 60 03** ou le **17**

Police municipale

Espace Simone Veil

35 rue de Verdun

☎ **01 69 92 84 50**

🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf mercredi 16h)

DÉCHETS VERTS



Prochaines dates de collectes en porte-à-porte :

- avril : 29
- mai : 6, 13, 20, 27
- juin : 3, 10, 17, 24
- juillet : 1, 22
- août : 5, 26
- septembre : 2, 9, 16, 23, 30
- octobre : 7, 14, 21, 28
- décembre : 2



Consignes de présentation sur www.ville-lardy.fr > Collectes

HORAIRES D'ÉTÉ

Vos parcs passent aux horaires d'été :

ouverts tous les jours de 8h à 20h.





CARNAVAL

THÈME

EUROPE

SAMEDI
27 AVRIL 2024

14H30

LARDY PÂTÉ
(départ Salle Cassin)

Organisé par la ville de Lardy avec
le concours du Fil du Temps,
des Comités des Fêtes et Jumelage,
du centre de loisirs, des écoles et de la fanfare

Programme & parcours
complet sur www.ville-lardy.fr

GRATUIT
VENEZ NOMBREUX
ET COSTUMÉS !

agenda



ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN

Dates limites d'inscription sur les listes électorales

- **Mercredi 1^{er} mai** : en ligne sur le site www.service-public.fr
- **Vendredi 3 mai** : en mairie, 70 Grande Rue

SAMEDI 18 MAI

Spectacle "Fata Morgana"
Cie Les Fêtes Galantes

18h30. Déambulation dansée au cœur du parc de l'Hôtel de Ville. Avec Essonne Danse / Olympiades culturelles. Tout public, gratuit.

📍 Parc de l'Hôtel de Ville, 70 Grande Rue

SAMEDI 25 MAI

Tour "Vélo & Patrimoine" Janville-Bouray-Lardy

14h>18h. Avec le Vélo Club de la Juine. Gratuit, sur inscription : 01 69 27 14 98 developpement.durable@ville-lardy.fr

SAMEDI 25 MAI

Après-midi Jeux

14h>18h. Dans le cadre de la Fête internationale du Jeu. Gratuit, sur inscription : 01 69 27 10 48 mediatheque.lardy@ccejr.org

📍 Médiathèque-ludothèque, 17 avenue Foch

DIMANCHE 26 MAI

Répare Café

9h30>12h. Un objet à réparer ? Ne le jetez pas, faites appel à nos réparateurs ! + Atelier Conseil "Comment électrifier mon vélo ?". Gratuit, ouvert à tous.

📍 Janville-sur-Juine (Maison des Associations, 69 Grande Rue)

VENDREDI 31 MAI

Fête des Voisins à Lardy !

Vous voulez participer à la Fête des Voisins ? Que ce soit à la date de l'évènement national le vendredi 31 mai ou à une autre date, faites-vous connaître auprès de la mairie : vie.locale@ville-lardy.fr (**Un kit complet pourra être mis à votre disposition**)

Fermetures exceptionnelles de votre mairie

- Le vendredi 10 mai 2024
- Le samedi 11 mai 2024

Privilégiez les démarches en ligne durant cette période : www.ville-lardy.fr > Démarches en ligne

SAMEDI 1^{ER} JUIN

Atelier "Lactofermentation"

14h>17h. Cuisine responsable et anti-gaspi. Gratuit, sur inscription : 01 69 27 14 98

📍 Salle de la Mairie Annexe, 5bis route de Saint-Vrain

SAMEDI 1^{ER} JUIN

Festival DE JOUR // DE NUIT "AMOR"

21h : Moment convivial
21h30 : Spectacle

Satire explosive de la vie conjugale. Rencontre entre le tango argentin & les arts du feu avec la cie BILBOBASSO. Gratuit.

📍 Parking salle Cassin, rue René Cassin

DIMANCHE 2 JUIN

Visite guidée du Parc Boussard restauré

11h. Gratuit.

📍 43 rue de Verdun

DIMANCHE 2 JUIN

Sortie Biodiversité

15h. "Les libellules et demoiselles" CPN Val de Seine. Gratuit, sur inscription : 01 69 27 14 00

📍 Lardy

SAMEDI 8 JUIN

Kermesse des Écoles publiques par la Caisse des Écoles

14h>17h30. Animations pour tous, petite restauration, grande tombola

🎁 À gagner : 1^{er} lot : entrées/hôtel 4 pers. à Nigloland, 2^e lot : hamac sur pied, 3^e lot : voiture télécommandée

📍 Parc de l'Hôtel de Ville, 70 Grande Rue

SAMEDI 8 JUIN

Soirée Jeux

18h30>21h30. À partir de 6 ans, buffet participatif. Gratuit, sur inscription : 01 69 27 10 48 mediatheque.lardy@ccejr.org

📍 Médiathèque-ludothèque, 17 avenue Foch

DIMANCHE 9 JUIN

Élections européennes

8h>20h. Suffrage universel direction - 1 seul tour

📍 Dans votre bureau de vote habituel

DIMANCHE 9 JUIN

Parcours des Voix Perchées - 5^e édition

15h>19h. Rencontres de chorales : Chorale Rock'sis, chorale Paul B, Les Voix Perchées, L'Écho Râleur.

Tout public, entrée libre

📍 Parc Boussard (43 rue de Verdun)
📍 Parc de l'Hôtel de Ville (70 Grande Rue)

Bébés lecteurs

0-3 ans accompagnés. Gratuit, sur inscription : 01 69 27 10 48 mediatheque.lardy@ccejr.org

MARDI 11 JUIN 10h.

📍 Salle de la Mairie annexe, 5bis route de Saint-Vrain

VENDREDI 14 JUIN 9h30 et 10h30.

📍 Médiathèque, 17 avenue Foch

JEUDI 20 JUIN

Conseil Municipal

20h30. Ouvert à tous.

Ordre du jour : www.ville-lardy.fr

📍 Mairie, 70 Grande Rue

VENDREDI 21 JUIN

Fête de la Musique

19h : Musiques actuelles du conservatoire de Lardy
20h30 : JB MANIS & FRIENDS (programmation musicale en partenariat avec le pub-concert Le Pélican)

📍 Parc de l'Hôtel de Ville, 70 Grande Rue

Restauration sur place avec les commerçants locaux et foodtrucks partenaires

SAMEDI 22 JUIN

Spectacle de fin d'année du conservatoire de musique

20h. Gratuit.

📍 Salle Cassin, rue René Cassin

SAMEDI 29 JUIN

Lardy à l'heure des JO

9h30>18h. Fête du sport : faites du sport ! Démonstrations, initiations et ateliers sportifs gratuits. Restauration possible sur place.

#LardyTerresdeJeux2024

📍 Complexe sportif Panserot

Gala de danse contemporaine

SAMEDI 29 JUIN 20h30.
DIMANCHE 30 JUIN 16h30.

Conservatoire de danse. Gratuit.

📍 Salle Cassin, rue René Cassin

Visite guidée du Parc Boussard restauré

15h. Gratuit.

📍 43 rue de Verdun

DIMANCHE 8 MAI

Commémoration Armistice de la Victoire du 8 mai 1945

> **9h :** Bouray - place de l'Église
> **9h30 :** Lardy - Cimetière ancien
> **10h :** Janville - place de la Mairie

En présence des Conseils municipaux des Enfants, des associations d'anciens combattants, des municipalités, des sapeurs-pompiers et des représentants des sociétés locales, et avec l'aimable participation de la fanfare intercommunale Bouray-Janville-Lardy. Suivi d'un vin d'honneur en Mairie de Janville (40 Grande Rue)

SAMEDI 18 MAI

Sortie Biodiversité

15h. "Les orchidées sauvages" avec l'association Orchidées 91

Gratuit, sur inscription : 01 69 27 44 36

📍 Bouray-sur-Juine